



PROJET DE FONCTIONNEMENT

Nom du relais petite enfance : 1001 Pattes

Gestionnaire du relais petite enfance : Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonne

Période contractuelle : 2025 - 2029



SOMMAIRE

PREAMBULE.....	3
1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance.....	4
2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet.....	5
2.1. Les moyens humains :.....	5
2.2. Le planning et les actions :.....	6
2.3. Les locaux.....	6
2.4. Le matériel.....	7
3. Le contexte territorial du relais.....	8
4. La formalisation du projet.....	21
4.1. L'information et l'accompagnement des familles.....	21
➤ Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire.....	21
➤ Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne.....	23
➤ Le guichet unique d'information (mission renforcée).....	
➤ Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels.....	23
➤ Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur.....	24
4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels.....	26
➤ Informer les professionnels sur le métier.....	26
➤ Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr.....	26
➤ Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels.....	27
➤ Organiser des ateliers d'éveil.....	29
➤ L'analyse de la pratique (mission renforcée) :.....	Erreur ! Signet non défini.
➤ Accompagner le parcours de formation des professionnels.....	30
➤ Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels.....	31
➤ Promouvoir le métier d'assistant maternel.....	32
➤ La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) :.....	34

PREAMBULE

Le projet de fonctionnement constitue le document de cadrage qui définit les axes et méthodes de travail du relais petite enfance sur la période contractuelle. Il est élaboré conjointement par l'animateur et le gestionnaire du Rpe, avec l'accompagnement de la Caf. Il s'inscrit dans le cadre de référence constitué par le référentiel national des relais petite enfance.

Dans le prolongement de celui-ci, il décrit les enjeux, les moyens mobilisés et actions mises en œuvre en direction des familles d'une part et des professionnels¹ de l'accueil du jeune enfant d'autre part, en tenant compte du contexte local et des besoins du public sur le territoire d'intervention du relais.

Le projet de fonctionnement constitue la feuille de route du relais petite enfance sur la période contractuelle. Le gestionnaire s'engage à réaliser les objectifs et mettre à disposition les moyens décrits dans le projet.

Le projet est validé par le conseil d'administration de la Caf ou son instance délégataire et le Rpe bénéficie de la prestation de service de la branche Famille et du bonus « mission renforcée », le cas échéant.

Le gestionnaire doit informer la Caf de l'Essonne de tout changement qui impacterait le fonctionnement du relais.

¹ selon l'article L. 214-2-1 du Casf, le Rpe accompagne les assistants maternels et peut accompagner les professionnels de la garde d'enfants à domicile.

1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance

Nom du relais : Relais petite enfance 1001 Pattes	
Adresse administrative : 2 rue du château 91410 Saint-Escobille	
Numéro de téléphone : 06.80.55.20.31	
Adresse email : <i>ram.milleetunepattes@caese.fr</i>	
Date de création : 4 septembre 2012	

Gestionnaire : Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonne (CAESE)	
Nature juridique : EPCI	
Adresse : Hôtel communautaire 76 rue Saint-Jacques 91150 Etampes	
Nom du responsable hiérarchique de l'animateur : Laurence LE MORVAN	
Coordonnées de contact : 01.64.59.27.27	

Communes et intercommunalités couvertes par le relais
Authon la Plaine
Blandy
Bois Herpin
Boissy le Sec
Boutervilliers
Bouville
Brières-les-Scellés
Brouy
Chalo Saint Mars
Champmotteux
Chatignonville
La Forêt Sainte-Croix
Marolles en Beauce
Mérobert

Morigny-Champigny
Ormoy la Rivière
Plessis-Saint-Benoist
Puisselet-le-Marais
Roinvilliers
Saint-Escobille
Saint-Hilaire
Valpuseaux

2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet

2.1. Les moyens humains :

Nom - Prénom	PERCHERON Stéphanie
Date d'embauche	01/09/2018
Formation initiale	Bac professionnel vente et représentation Bac professionnel services Auxiliaire de puériculture VAE Éducateur de jeunes enfants
Expérience(s) professionnelle antérieure	Conseiller clientèle EDF-GDF Conseiller commercial GDF A compter de mai 2011 : auxiliaire de puériculture multi-accueil CAESE A compter de septembre 2018 : responsable relais petite enfance
Durée de travail hebdomadaire au relais	38 h 20
Formation continue envisagée	Le management en Rpe La médiation en Rpe Formation gestes et postures Formation incendie extincteur Formation SST

Joindre les fiches de postes au projet de fonctionnement.

Si une augmentation du temps de travail de(s) animateur(s) ou une nouvelle embauche est envisagée sur la période, précisez la date prévisionnelle (mois et année) ainsi que le nombre d'Etp.

Autres personnels du relais			
Fonction			
Temps de travail affecté au relais (en h/semaine)			

2.2. Le planning et les actions :

Organisation hebdomadaire prévisionnelle du relais sur la durée du projet						
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin	Horaires	8h30-12h00 Accueil collectif (Brières-les - Scellés / Boissy le Sec)	8h30-12h00 Accueil collectif (Ormo y la Rivière / Valpuiseaux)	8h30-12h50 Gestion du relais	8h30-12h00 Accueil collectif (Morigny- Champigny)	8h30-12h00 Accueil collectif (Brières-les- Scellés / Mérobot)
	Après-midi	Horaires	12h45-16h00 Gestion du relais	12h45-18h00 Accueil physique et téléphonique	12h45-18h00 Gestion du relais	12h45-17h00 Accueil physique et téléphonique
	Horaires	16h00-18h00 Accueil physique et téléphonique				
Total heures		8h45	8h45	4h20	8h45	7h45

Répartition des différentes activités professionnelles		
Activités	Nombre d'heures/semaine	%
Accueil physique et téléphonique des familles (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	11 h 30	30
Accueil physique et téléphonique des professionnels (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes		
Temps collectifs et animations en présence des enfants	14 h	36,53
Gestion de l'équipement (pilotage de l'activité, gestion administrative et des locaux, etc.)	12 h 50	33,47
Autre(s) (préciser)		

Le nombre d'heures / semaine valorise le travail de l'ensemble des animateurs ou salariés qui travaillent au sein du relais.

Le Rpe est habilité pour répondre aux demandes en ligne sur le site *monenfant.fr* : OUI NON

Si NON, préciser s'il est prévu que le Rpe soit prochainement habilité sur le site *monenfant.fr* et à quelle échéance prévisionnelle ?

2.3. Les locaux

Toutes les activités du relais se déroulent sur le même site : OUI NON

Configuration des locaux principaux		
Le relais...	OUI	NON
... dispose d'un local spécifique	x	
... est intégré dans un autre équipement Si oui précisez lequel :	x Mairie de Saint- Escobille	
... a une signalétique		x
... dispose d'un bureau d'accueil individuel garantissant la confidentialité	x	
... dispose d'un espace réservé aux animations collectives	x	
... dispose d'une salle de réunion	x	
... dispose de sanitaires adaptés pour les enfants et adultes	x	
... autre : décrire (<i>tout autre espace dédié au relais comme espace Snoezelen, potager etc...</i>)		

Des activités du relais se déroulent sur plusieurs sites : OUI NON

Si oui, veuillez compléter le tableau suivant :

Les autres lieux d'intervention du Rpe le cas échéant		
COMMUNE	Adresse	Usage*
Boissy le Sec	Allée Gérard Dubrule	Animation
Brières les Scellés	Rue Charles de Gaulle	Animation et permanence
Méroberty	54 Grande Rue	Animation
Morigny-Champigny	8 rue de la Mairie	Animation
Ormoy La Rivière	40 Grande Rue	Animation
Valpuiseaux	Valpuiseaux	Animation et permanence (Mairie)

*précisez s'il s'agit d'un lieu de permanence ou d'animation (ou autre)

2.4. Le matériel

Matériel à disposition		
Le relais dispose de...	OUI	NON
... un téléphone fixe		x
... un téléphone portable	x	
... un ordinateur fixe		x
... un ordinateur portable	x	
... un photocopieur	x	
... une imprimante	x	
... un accès à internet	x	
... un logiciel de gestion	x	
... une adresse mail	x	
... matériel pédagogique et d'animation	x	
... documentations spécifiques (revues, livres etc...)	x	
... un véhicule	x	

Si l'acquisition de matériel est prévue, veuillez indiquer les échéances prévisionnelles :

Dans le cadre des dépenses de fonctionnement, il est prévu de maintenir et de renouveler l'existant (achat de consommables pédagogiques, de denrées alimentaires pour les temps festifs et conviviaux, renouvellement des jouets, des abonnements...).

Echéance prévisionnelle : 1 an renouvelable en fonction du budget alloué.

3. Le contexte territorial du Relais

Décrire en quelques lignes l'histoire du relais (origine de la création, choix du lieu d'implantation et évolutions majeures) :

Le relais petite enfance itinérant 1001 pattes a été créé le 4 septembre 2012 afin de faire face aux nombreuses demandes des assistantes maternelles agréées et des familles résidant sur la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne. Il est venu renforcer le relais déjà existant. Un deuxième relais itinérant ouvre en février 2015 portant à 3 le nombre de Rpe à ce jour. Trotti'Ram implanté sur Angerville et 1001 Pattes sur la commune de Saint-Escobille sont itinérants et Ramibambelle sur la commune d'Étampes est fixe.

A ce jour, le Relais petite enfance itinérant 1001 Pattes couvre 23 communes des 37 de la CAESE : Authon la Plaine, Blandy, Bois Herpin, Boissy le Sec, Boutervilliers, Bouville, Brières-les-Scellés, Brouy, Chalo Saint Mars, Champmotteux, Chatignonville, La Forêt Sainte-Croix, Marolles en Beauce, Mérobert, Mespuits, Morigny-Champigny, Ormoy la Rivière, Plessis-Saint-Benoist, Puisselet-le-Marais, Roinvilliers, Saint-Escobille, Saint-Hilaire et Valpuseaux.

La responsable du relais 1001 pattes est en poste depuis le 1^{er} septembre 2018.

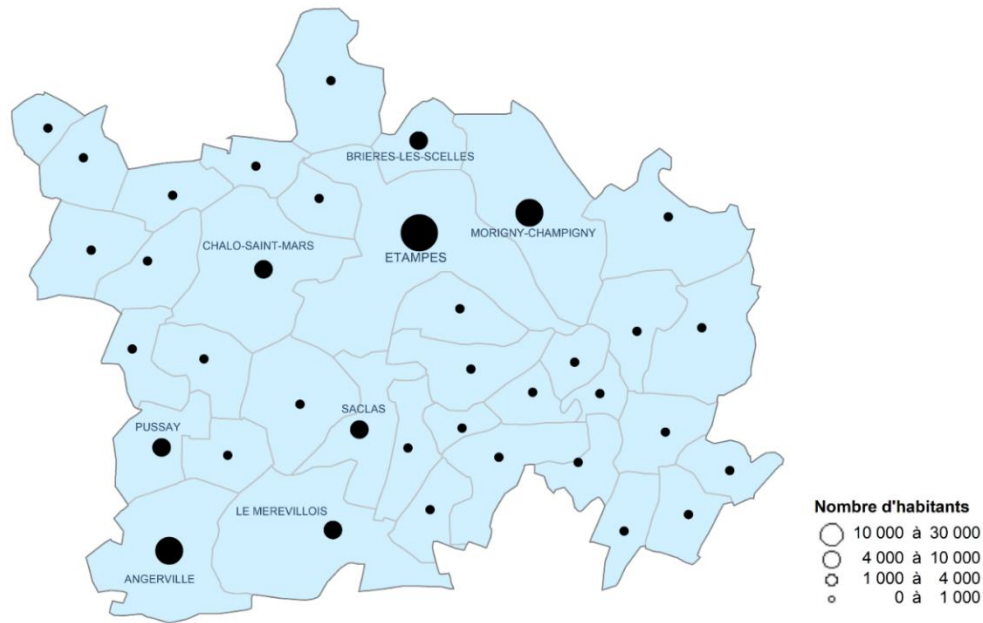
Le relais est implanté depuis mai 2021 sur la commune de Saint-Escobille au sein de la Mairie. Il s'agit d'un lieu facile d'accès et pourvu de places de parking. Les familles et les assistantes maternelles n'expriment aucune réticence à se déplacer sur la commune quand cela s'avère nécessaire.

La responsable du relais a développé un partenariat avec certaines communes comme Brières-les-Scellés ou Valpuseaux afin de pouvoir proposer des rendez-vous délocalisés si besoin. A ce jour, la responsable n'a reçu aucune demande.

Décrire en quelques lignes le diagnostic local et les enjeux pertinents pour l'activité du relais petite enfance :

Chiffres clés du territoire

Source : SYNHTÈSE | PROJET DE TERRITOIRE AGGLOMÉRATION ÉTAMPOIS SUD-ESSONNE 2024/2034



©Geofla

Source : Insee, RP 2016

Territoire

37 communes

56 374 habitants (chiffres INSEE 2021) pour une densité de 117 habitants/km² et une superficie de **482,51 km²**, représentant plus du quart du département de l'Essonne.

7,1% d'espaces urbanisés, **78,6 %** d'espaces agricoles, **14,3%** d'espaces naturels

297 exploitants agricoles en 2020 soit **35%** des agriculteurs de l'Essonne

Population

La commune d'Étampes regroupe 47,40% de la population de la CAESE (soit 26 721 habitants) suivie de la commune de Morigny-Champigny 8% (soit 4 511 habitants), d'Angerville 7.89% (soit 4 449 habitants) (Source INSEE).

Enfance et Petite enfance

5 crèches (CAESE) permettant de proposer 239 places

3 crèches privées 36 places

1 crèche familiale Barthélemy Durand 40 places

1 crèche parentale 14 places

18 sites périscolaires et extrascolaires (mercredis et vacances) à partir de 2024 soit 1 050 places

3 relais petite enfance avec 3 ETP : 2 relais itinérants Trotti'Ram 80 assistantes maternelles et 1001 Pattes 70 assistantes maternelles, 1 relais fixe Étampes Ramibambelle 87 assistantes maternelles soit un total de 237 assistantes maternelles pour 792 places (listes PMI).

Emplois

16 655 emplois sur le territoire

La CAESE présente un tissu économique diffus : **4 637 structures employeuses** sont établies sur le territoire dont **3 525 entreprises**.

L'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale représentent près de **43 %** des effectifs salariés.

Logements

Nombre de logements sur le territoire **25 314**.

En moyenne par an entre 2016 et 2020 **281 logements autorisés**.

Tourisme

2 offices de tourisme : Étampes et Le Mérévillois

1 circuit **vélorail**

13 800 personnes accueillies en 2023

4 sites principaux de visites : Domaine de Jeurre à Morigny-Champigny, Le château de Farcheville à Bouville, la ville d'Étampes et Le Mérévillois (Domaine de Méréville et la tour Trajane)

1 400 visiteurs en visites guidées individuelles et en groupe en 2022.

Énergie

A ce jour la consommation d'énergie du territoire est de **913 gigawattheures** (GWh)

Les émissions directes et indirectes de Gaz à Effet de Serre (GES) représentent **205 kilotonnes de CO2** (KtCO2) (périmètre du schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie)

Le transport sur la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne génère **73Kt de CO2** pour les déplacements personnels et domicile/travail (dont 47 Kilotonnes de CO2 en passager individuel).

La production d'énergie renouvelable sur la CAESE représente **9%** de sa consommation.

Le secteur du Relais petite enfance itinérant 1001 pattes comprend 23 communes :

Noms des communes	Nombre d'habitants <i>(Source INSEE 2021)</i>	Superficie km ²	Densité de population <i>(habitant/km²)</i>
Authon la Plaine	380	10,60	35,85
Blandy	115	7,90	14,56
Bois Herpin	83	3,90	21,28
Boissy le Sec	703	19,10	36,80
Boutervilliers	435	7,00	61,14
Bouville	663	20,50	32,34
Brières- les- Scellés	1 268	8,70	145,75
Brouy	127	8,35	15,21
Chalo Saint Mars	1 048	28,70	36,51
Champmotteux	370	7,6	48,68
Chatignonville	71	5,10	13,92
La Forêt Sainte Croix	162	5,40	30,00
Marolles en Beauce	242	6,00	40,33
Mérobert	638	10,70	59,63
Mespuits	202	10,00	20,20
Morigny-Champigny	4 511	30,90	145,99
Ormoy la Rivière	990	10,30	95,11
Plessis-Saint-Benoist	333	9,20	36,19
Puisselet- le-Marais	265	11,30	23,45
Roinvilliers	109	7,20	15,14
Saint-Escobille	489	12,00	40,75
Saint-Hilaire	413	6,80	60,73
Valpuiseaux	635	18,70	33,96
TOTAL Rpe	14 252	265,95 km²	53,59 habitants/km²
TOTAL CAESE	56 374	482,51 km²	116,83 habitants/km²

Entre 2017 et 2021, la population totale sur le secteur du Rpe a augmenté de 4,48% (+ 611 habitants).

Le territoire sur lequel intervient le relais couvre 55,12% de la superficie de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne. La situation géographique de ce dernier (plateau de la Beauce et parc du Gatinais) associée à une densité de population faible dans son ensemble et une activité agricole prononcée, viennent renforcer l'aspect rural du secteur du relais petite enfance.

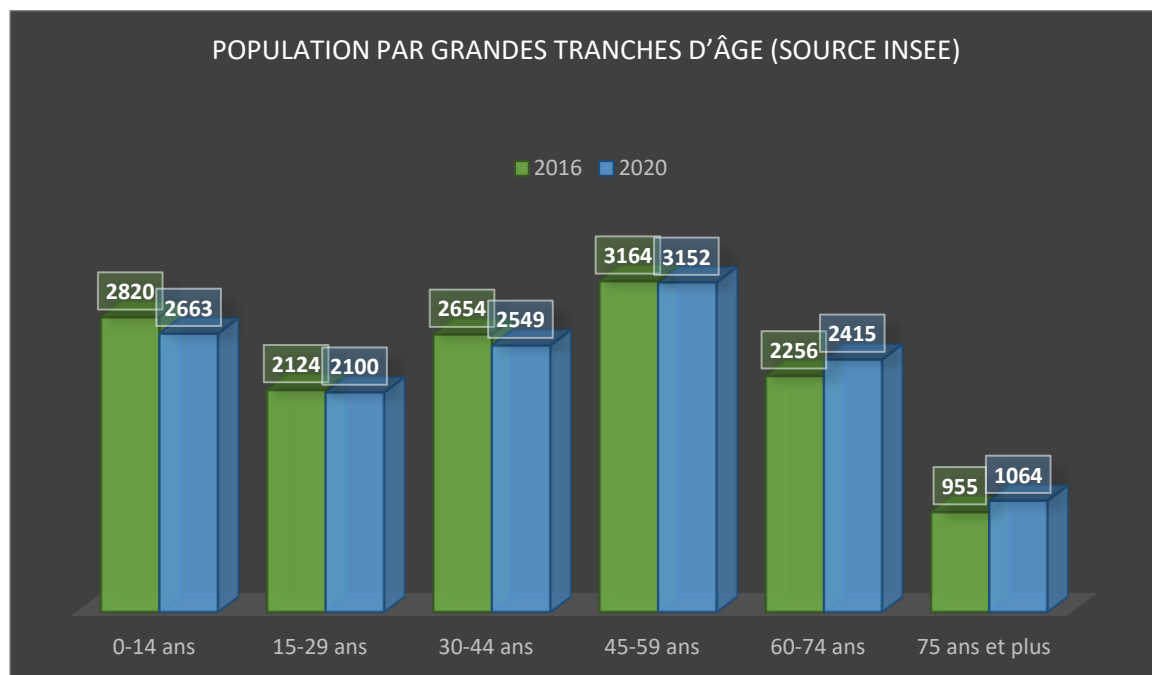
La population couverte par le relais représente 25,28% de la population totale de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne.

La commune de Morigny-Champigny représente 31,65% de la population couverte par le relais, suivie de la commune de Brières-les-Scellés avec 8,90% et celle de Chalo Saint Mars avec 7,35%. Les 20 autres communes ont un nombre inférieur à 1 000 habitants, dont 15 communes inférieures à 500 et 2 inférieures à 100.

Population par grandes tranches d'âge

La tranche d'âge la plus représentée en 2020 est celle des 45-59 ans. Elle représente 22,61% de la population, suivie des 0-14 ans (19,10%), des 30-44 ans (18,28%), des 60-74 ans (17,32%), des 15-29 ans (15,06%) et pour finir, celle des 75 ans et plus (7,63%).

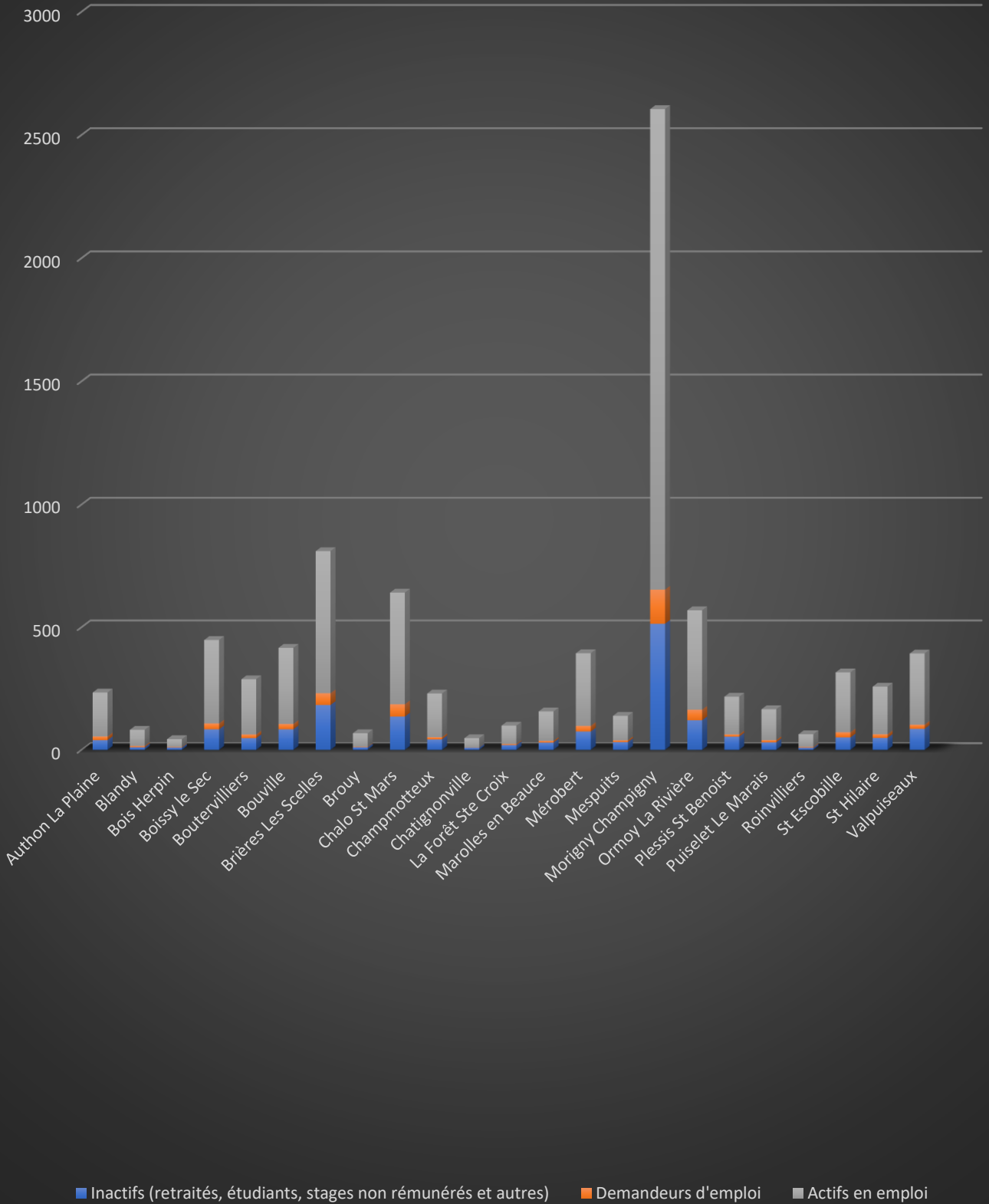
Cet ordre reste inchangé en 2013, 2016 et 2020.



Activité et emploi des 15-64 ans

En 2020, sur le territoire du relais, on dénombre 1 731 inactifs, 429 demandeurs d'emploi et 6 465 actifs en situation d'emploi. Le pourcentage de demandeurs d'emploi des 15-64 ans, en 2020, pour la CAESE, est de 9% contre 5% sur le secteur du relais 1001 Pattes (Source INSEE). Ce sont sur les communes de Morigny-Champigny, Brières-les-Scellés et Chalo Saint Mars que l'on retrouve le plus de demandeurs d'emploi, mais c'est également là où il y a le plus d'habitants.

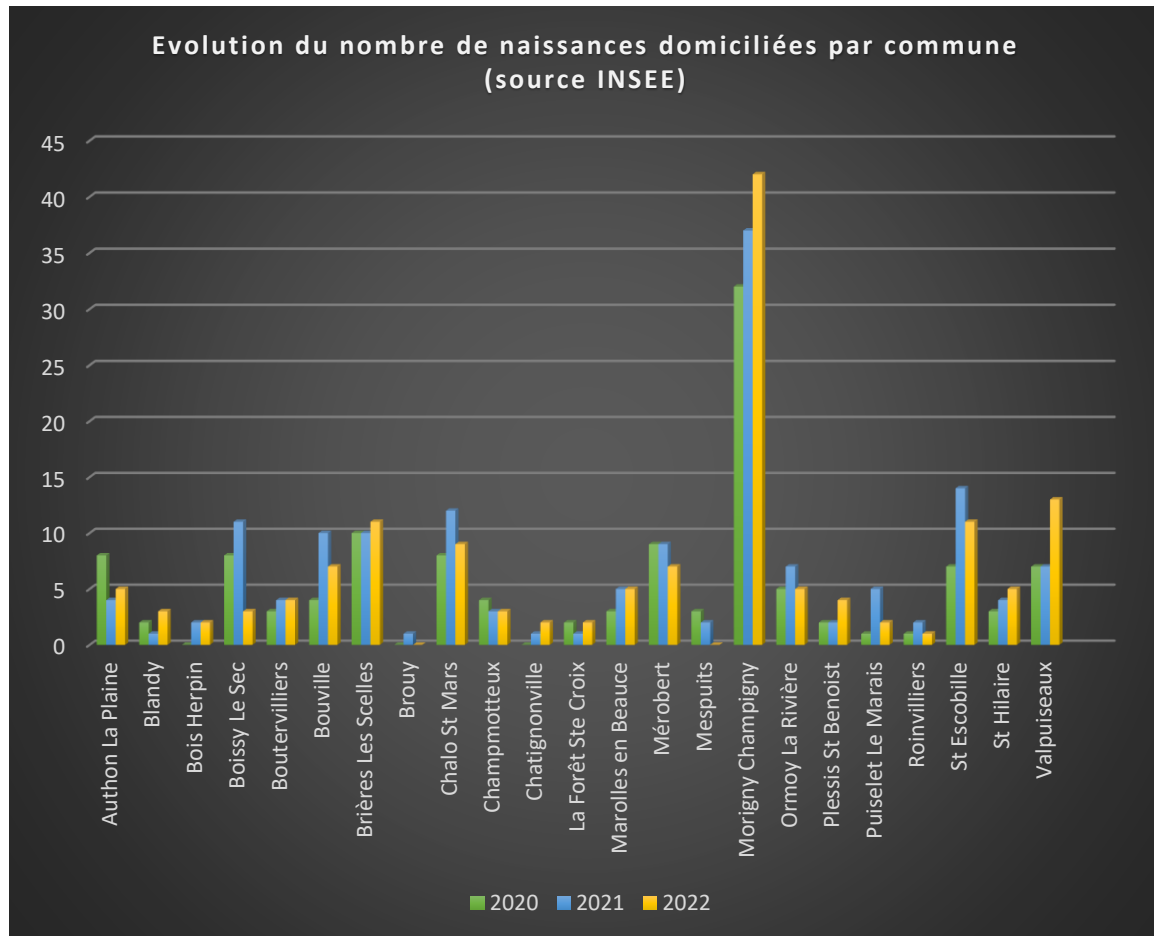
Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans en 2020 (source INSEE)



Evolution des naissances

Après une hausse des naissances passant de 122 naissances en 2020 à 153 en 2021, soit une augmentation de 25,41%, le nombre de naissances domiciliées sur le secteur du relais est en légère baisse en 2022 passant de 153 naissances à 146, soit – 4,58%.

La commune de Morigny-Champigny est la commune où se concentre l'essentiel des naissances avec 42 naissances. Elle représente à elle seule 27,45% des naissances totales, suivie par les communes de Valpuseaux 13 naissances et Saint-Escobille avec 11 naissances.



Besoins potentiels des familles

On constate une évolution constante de 2018 à 2022 du nombre d'enfants d'allocataires CAF et MSA de moins de 3 ans sur le secteur du relais, passant de 371 enfants en 2018 à 401 en 2022 ce qui représente une évolution de 8,09%.

32 d'entre eux vivent sous le seuil de pauvreté et 48 sont issus de familles bénéficiaires du RSA ou de l'AAH. Ces chiffres sont constants depuis 3 ans.

En 2022, sur 377 familles CAF et MSA avec enfants de moins de 3 ans, 8,5% sont monoparentales soit 32 familles.

Les parents CAF qui travaillent représentent 74,5% soit 281 familles. Ces chiffres sont en légère augmentation sur les 3 dernières années.

En 2022, 210 familles avec des enfants âgés de moins de 6 ans font appel à une assistante maternelle contre 194 en 2021 ce qui représente 231 enfants.

Comme en 2018, Morigny-Champigny est la commune où se concentre le nombre d'enfants d'allocataires CAF et MSA de moins de 3 ans le plus important (104 en 2022), suivie par la commune de Brières-les-Scellés (30 enfants), la commune de Chalo Saint Mars (28 enfants) puis celle d'Ormoiy la Rivière (18 enfants).

C'est également dans ces communes que se concentre le plus grand nombre d'assistantes maternelles :

- 20 dont 2 exerçant au sein d'une MAM sur la commune de Morigny-Champigny,
- 8 sur la ville de Brières-les-Scellés,
- 6 sur celle de Chalo Saint Mars,
- 4 sur la commune d'Ormoiy la Rivière dont 1 en attente de sa formation obligatoire avant le premier accueil.

La commune de Morigny Champigny dispose également sur son territoire d'une crèche à gestion intercommunale de 32 places.

204 enfants de moins de 3 ans sont accueillis sur le territoire du relais par une assistante maternelle. Ce chiffre reste assez constant depuis 3 ans passant de 205 en 2020 à 204 en 2022.

Sources CAF

Offres d'accueil et équipements

Offre en accueil individuel

Le bureau du RPE est implanté sur la commune de Saint-Escobille au sein de la Mairie. C'est un lieu facile d'accès et pourvu de places de parking. Les familles et les assistantes maternelles n'ont pas exprimé de réticences à se déplacer sur la commune. Les moyens de transports en commun étant peu développés sur certaines communes, les familles sont majoritairement équipées d'un véhicule motorisé.

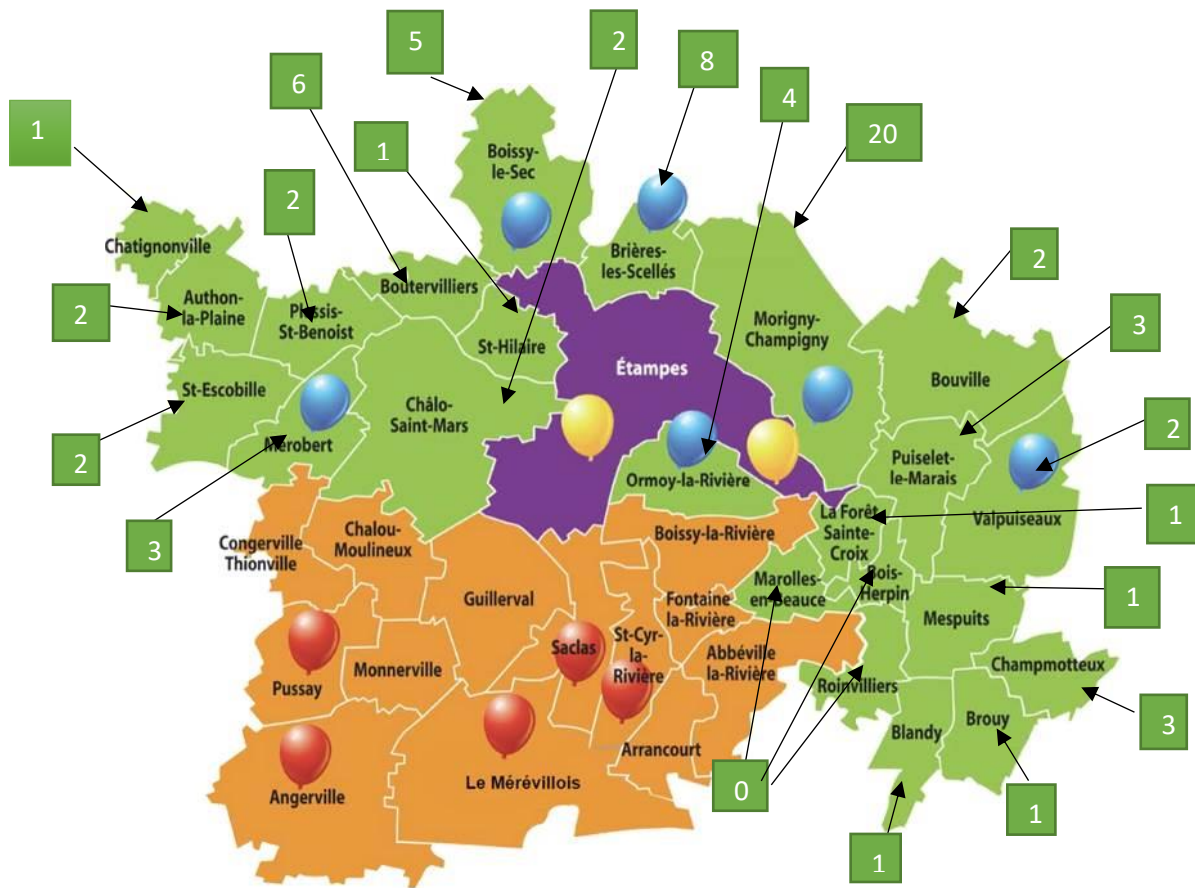
La responsable du relais se déplace sur 6 communes pour les matinées collectives, Brières-les-Scellés, Morigny-Champigny, Ormoiy la Rivière, Valpuiseaux, Mérobert et Boissy le Sec.

La CAESE compte 237 assistantes maternelles au total. Elles sont 70 sur le secteur du relais 1001 Pattes en janvier 2024. 37 d'entre elles fréquentent le relais soit un taux de fréquentation de 52,86%.

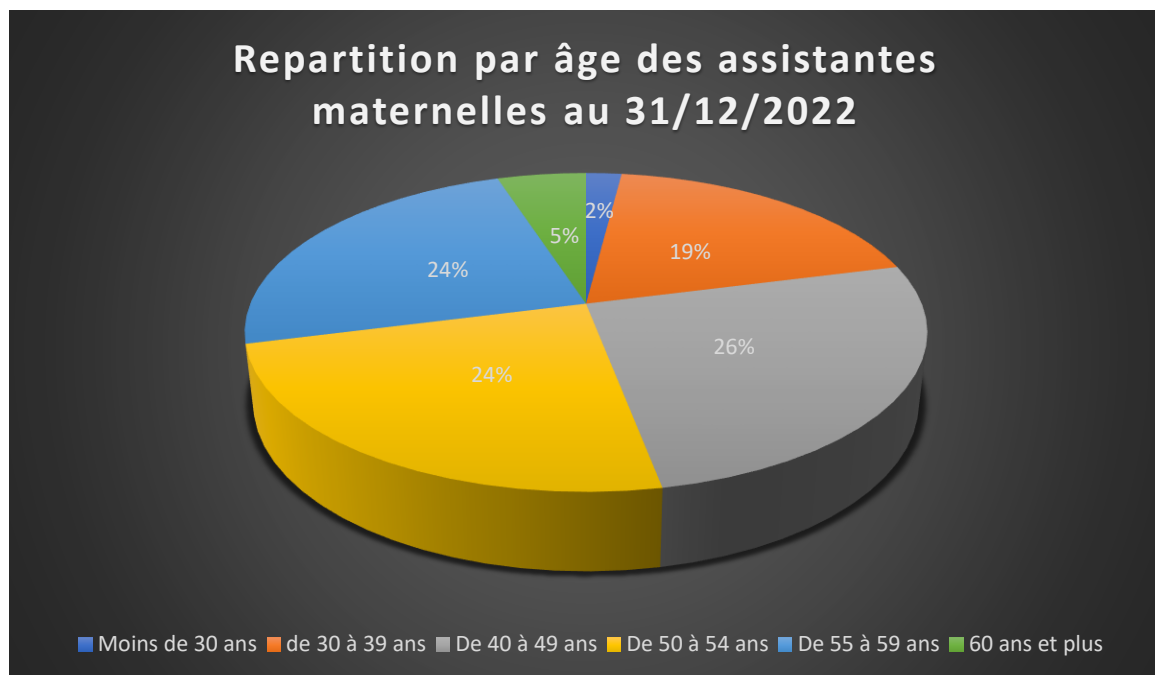
Depuis 2018, le nombre d'assistantes maternelles a considérablement baissé passant de 88 à 68 en 2023. Des départs à la retraite, des déménagements mais aussi de nombreuses reconversions professionnelles sont à l'origine de cette baisse. Cette dernière s'est accentuée en 2021, après le Covid, passant de 86 assistantes maternelles en 2020 à 68 en 2023.

La responsable constate toutefois une légère augmentation en janvier 2024 avec 70 assistantes maternelles qui représentent une capacité théorique d'accueil de 249 places (229 places en journée, 6 en périscolaire, 14 en horaire atypique).

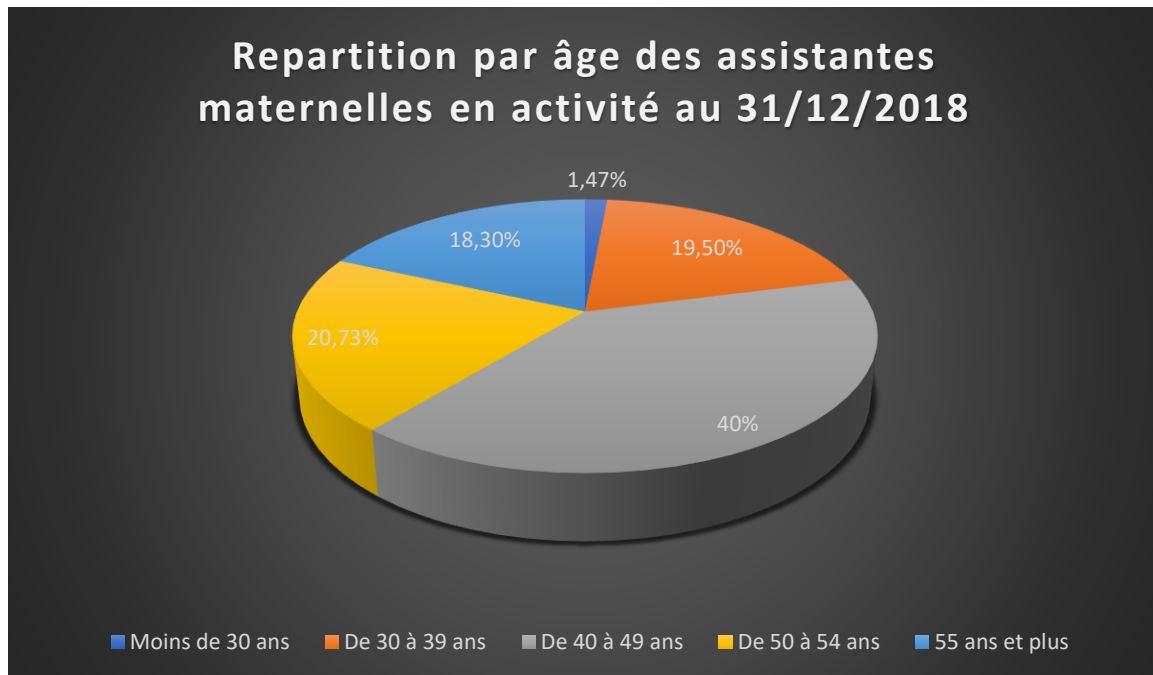
Répartition des assistantes maternelles sur le territoire du RPE (source PMI)



Profil des assistantes maternelles sur le territoire du RPE (source Caf)



La responsable du relais constate une inversion de la répartition par âge des assistantes maternelles. En 2018, 59,5% avaient entre 30 et 49 ans contre 45% en 2022. La population des assistantes maternelles a vieilli, les 50 ans et plus représentent 53 % contre 39,03% en 2018.



58 assistantes maternelles agréées étaient en activité au 31/12/22 et 17 d'entre elles ont plus de 55 ans et 63 actives au moins 1 mois dans l'année. (Source CAF).

Sur le territoire du relais petite enfance 1001 pattes, le montant du salaire horaire moyen net des assistantes maternelles est de 4,16 € en 2022 contre 4,19 € sur le territoire de la CAESE. Celui-ci est en légère augmentation de 16 centimes depuis 2020 et 2021. (Source CAF).

En effet, le plafond journalier étant régulièrement revu à la hausse, les assistantes maternelles en profitent pour revoir leur tarif horaire. Celles qui fréquentent le relais ont précisé que leurs frais augmentaient (chauffage, alimentation...) et qu'elles devaient revoir leur tarif horaire ainsi que leurs indemnités d'entretien et de repas.

Depuis 2022, très peu d'assistantes maternelles ont fait part de leur sous-activité. Certaines préfèrent, par confort, ne pas remplir à la hauteur de leur capacité, d'autres ont des exigences particulières (pas le mercredi, pas après une certaine heure...) qui ne correspondent pas aux besoins des familles. La demande était supérieure à l'offre, ce qui a laissé aux assistantes maternelles la possibilité de choisir les familles.

En 2024, à la suite d'une baisse des naissances, la demande est moins importante et certaines assistantes maternelles envisagent d'évoluer afin de s'adapter à la demande par manque de contrat.

Offre en accueil collectif

Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne, sont implantées 5 crèches intercommunales et 6 privées.

- Les crèches intercommunales

- Crèche « Le Jardin des Lutins » située sur la commune de Morigny-Champigny, secteur du relais avec une capacité de 32 places.
- Très grande crèche Serge-Levrez située au sein de la Maison de la petite enfance sur la commune d'Étampes avec une capacité de 60 places.
- Grande crèche « Le Petit Prince » située sur la commune d'Étampes avec une capacité de 50 places.

Les crèches Le Jardin des lutins, Serge-Levrez et Le Petit Prince proposent 142 places dont 15 places AVIP.

- Très grande crèche familiale avec une capacité de 89 places, employant 24 assistantes maternelles
- Micro-crèche « Mandarine » située sur la commune d'Étampes avec une capacité de 8 places.

- Les crèches privées

- Crèche parentale « Les Petites Cigognes » située sur la commune de Saclas avec une capacité de 14 places.
- 1 micro-crèche privée *Les Petits Zelfes* située sur la commune d'Étampes proche de l'hôpital proposant des accueils en horaires atypiques 12 places.
- 1 Crèche familiale à l'EPS Barthélémy Durand 40 places.
- Micro-Crèche privée « Les Bouts' en train » située sur la commune d'Étampes à proximité de la gare et pouvant accueillir 12 enfants.
- 1 Crèche privée sur Angerville 12 places (ouverture prochaine).

On dénombre un taux de couverture des modes d'accueil de 44% sur le territoire de la CAESE. L'offre d'accueil collectif représente 13% du taux de couverture, l'offre d'accueil individuel quant à lui représente 27%, les micro-crèches et la MAM de Morigny-Champigny représentent les 4% restants.

Depuis le 1er avril 2019, toutes les inscriptions en crèche se font auprès du Guichet unique à l'Hôtel communautaire 76 rue Saint-Jacques à Étampes. Un adjoint administratif se tient à la disposition des familles afin de les orienter et de répondre à leurs questions. Le dossier de demande de place en crèche se trouve sur le site de la CAESE ainsi que le *scoring* utilisé pour l'attribution des places en EAJE.

Des équipements scolaires et périscolaires sont également implantés sur les communes couvertes par le relais. Sont dénombrés 20 écoles maternelles et primaires et 11 accueils périscolaires.

Plusieurs écoles et accueils périscolaires sont rattachés à un regroupement pédagogique :

- Regroupement pédagogique intercommunal des 4 vallées comprenant les communes de Boissy-le-Sec, Boutervilliers et 2 autres communes hors CAESE (Richarville et La Forêt le Roi).
- Regroupement pédagogique des vallées comprenant les communes de Bouville, Puiset-le-Marais et Valpuseaux.
- Regroupement pédagogique du plateau comprenant les communes de Blandy, Bois Herpin, Brouy, Champmotteux, La Forêt Sainte Croix, Marolles en Beauce, Mespuits et Roinvilliers.
- Regroupement pédagogique AMPS comprenant les communes d'Authon la Plaine, Mérobert, Plessis-Saint-Benoist, et Saint-Escobille.

- Regroupement pédagogique RPI comprenant les communes de Chalo-Saint-Mars et Saint-Hilaire.
- 2 accueils de loisirs extrascolaires sur la commune de Morigny-Champigny
- 1 accueil de loisirs associatif sur la commune de Chalo-Saint-Mars accueillant les enfants de 3 à 12 ans en juillet uniquement.

Les familles peuvent également bénéficier des accueils de loisirs intercommunaux situés sur les autres communes de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne.

Il existe plusieurs associations proposant des services de garde d'enfants sur le secteur du relais ainsi que 3 associations d'assistants maternels. « Les P'tits Morignacois » sur la commune de Morigny-Champigny, « La récré des bébés » sur la commune de Brières-les-Scellés, « Côté bambins » sur la commune de Mérobert proposant des matinées d'éveil. Et une association « Les Loustics » sur la commune de Chalo Saint Mars qui accueille les enfants, les parents et les assistantes maternelles pour des matinées récréatives.

Les familles disposent également de deux dispositifs de soutien à la parentalité :

- Un Lieu d'Accueil Enfant Parent « Le jardin en bullant ». Il s'agit d'un espace de jeu libre en présence d'un parent, un lieu de rencontre et d'échanges gratuit, anonyme et confidentiel. Les familles sont accueillies le vendredi sur la commune d'Étampes et le lundi sur la ville d'Angerville.
- Un lieu de motricité libre "TourneSol" est également à disposition des parents de jeunes enfants. Cet espace aménagé permet de laisser libre-cours aux mouvements spontanés de l'enfant sans appréhension.

Il existe une trentaine d'équipements sportifs sur les communes couvertes par le relais (terrains de sport, centres équestres, salles de sport type gymnase ou dojo). De nombreuses associations proposent des activités sportives dans des équipements polyvalents (salles des associations, salles des fêtes...).

Du côté des équipements culturels, il existe une bibliothèque intercommunale sur la commune de Morigny-Champigny. Celle-ci accueille adultes et enfants dans une jolie bâtisse. Elle met à disposition près de 15 000 ouvrages, 25 abonnements de revues, l'accès à 3 ordinateurs équipés d'internet. Des associations proposent également des activités artistiques et culturelles diverses. Sur plusieurs communes, nous pouvons trouver des bibliothèques intercommunales, communales ou associatives gérées par des bénévoles et ouvertes au public sur une journée ou demi-journée.

En matière d'équipements sportifs et culturels, l'intercommunalité prend tout son sens car il s'agit de donner à tous, accès à la culture, aux sports et aux loisirs. La CAESE dispose de 3 piscines intercommunales et d'un important service culturel comprenant bibliothèques, conservatoire, musée, service animation du patrimoine et programmation culturelle. Tous ces services sont accessibles à l'ensemble de la population. Un grand nombre de ces équipements est situé à Étampes qui reste la ville centrale pour l'ensemble des communes couvertes par le relais petite enfance.

L'itinérance du relais Petite Enfance permet d'avoir un rayon d'action étendu sur l'ensemble des communes de la CAESE et de répondre ainsi aux familles en recherche d'un mode d'accueil, de les accompagner dans leur rôle de particulier-employeur et d'être un soutien à la parentalité. Le relais permet également de proposer un lieu d'échange aux professionnelles grâce à son itinérance.

Celui-ci a l'habilitation LINF, ce qui permet à sa responsable de pouvoir répondre aux éventuelles demandes formulées via le site *monenfant.fr*.

Décrire en quelques lignes la politique et les perspectives de la petite enfance sur le territoire (orientations de la Ctg, du Sdsf ou autres) :

La CAESE souhaite poursuivre les efforts essentiels engagés de longue date en faveur de l'enfance et de la petite enfance en s'adaptant aux demandes croissantes des habitants et en maillant davantage le territoire, notamment par le renforcement des actions partenariales dans le cadre du Projet social de territoire (PST) et du renouvellement de la Convention territoriale globale (CTG 2025-2029).

Le dispositif se décline en plusieurs actions. Renforcer les offres d'action en direction de la petite enfance avec la création de deux crèches. L'une à Morigny-Champigny remplaçant l'existante par une très grande crèche de 60 places, les travaux sont prévus en 2025 ; l'autre sur la commune d'Étampes.

La création à moyen terme d'une micro-crèche sur la commune de Saint-Escobille et deux projets de micro-crèche à long terme (après 2028) sont également envisagés sur les communes de Boissy la Rivière et d'Angerville.

La CAESE souhaite également renforcer ses capacités d'accueil périscolaire et extrascolaire par l'adaptation de locaux et un recrutement ajusté.

Source : Projet de territoire de la CAESE.

Décrire en quelques lignes l'intégration et la participation du Rpe dans les instances locales de coordination de la politique petite enfance :

Le relais petite enfance est pleinement intégré au sein du service petite enfance et constitue avec les deux autres RPE, un des éléments-clés de la politique petite enfance menée sur le territoire.

Il participe aux groupes de travail dans le cadre de l'élaboration de la Convention territoriale globale (CTG) et du Projet social de territoire (PST).

Il travaille en partenariat avec l'ensemble des structures d'accueil petite enfance.

La responsable du relais participe aux réunions mensuelles mises en place par la coordinatrice petite enfance à l'attention des responsables de service.

Elle prend également part à un certain nombre d'actions proposées par le service petite enfance à l'attention des assistantes maternelles et des familles. Ces actions participent au rayonnement du relais petite enfance sur le territoire.

Les trois relais petite enfance participent aux commissions d'attribution des places en EAJE.

Le partenariat et le travail de liaison avec le Guichet unique fonctionnent bien. Les familles n'ayant pas eu de place en structure ou se trouvant sur liste d'attente sont automatiquement réorientées vers le relais petite enfance.

L'animatrice est aussi amenée à informer et réorienter les familles vers le guichet unique dans le cadre de l'information sur les dispositifs existants tels que les places AVIP, l'accueil des enfants en situation de handicap, le LAEP ou TourneSol.

Les 3 responsables des RPE se rencontrent régulièrement pour échanger sur leurs pratiques et afin de mettre en place des projets communs.

Décrire en quelques lignes les partenariats engagés par le Rpe avec les autres équipements de son territoire (ludothèque, bibliothèque etc.)

Partenaires internes :

- Le service petite enfance : Mutualisation des actions en direction des assistantes maternelles et des familles permet la mise en place de diverses actions, un partage des coûts, une répartition des tâches mais aussi le brassage de professionnels et l'échange de connaissance.
- Le Guichet unique : Lieu regroupant les services à la population et permettant notamment d'accompagner les familles en recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant et de suivre efficacement les familles ayant eu un refus de place en structure collective.
- La Maison de Justice et du Droit : Structure pouvant assurer une présence judiciaire de proximité, concourir à la prévention de la délinquance, garantir aux citoyens un accès au droit et favoriser les modes alternatifs de règlement des litiges du quotidien.
- Le service culturel : Mise en place d'actions, découverte du patrimoine et développement de la culture auprès des familles et assistantes maternelles.
- La Médiathèque intercommunale de Morigny-Champigny : Lieu permettant la mise en place d'actions en lien avec les livres, les marionnettes et autres supports en direction des assistantes maternelles
- Le Conservatoire de musique : Participe au développement de l'éveil musical.

Partenaires externes :

- DPMIS : Mise en place de sessions de recyclage PSC1 pour les assistantes maternelles sur le territoire de la CAESE.
- MDE PMI : Participer aux réunions de pré-agrément afin d'accompagner au mieux les candidats, proposer des actions adaptées aux besoins des assistantes maternelles, instaurer un lien de confiance assistantes maternelles/professionnels de la PMI, avoir un interlocuteur si besoin, mettre en place des actions communes.
- CAF : Participation aux réunions « bébé arrive », information sur les modes d'accueil et services à la disposition de la population, accompagnement à la parentalité, interlocuteur privilégié, accompagnement dans les missions des Rpe.
- Réseau Rpe de l'Essonne : Ce réseau permet des échanges, un soutien et un partage de connaissances.
- France Travail : Proposition de réunions d'information aux assistantes maternelles les éclairant sur leurs droits.
- Horizons : Cette association permet de proposer aux assistantes maternelles du territoire, des formations adaptées. Ce partenariat a été mis en place afin de les encourager à se former selon leurs besoins.
- Les communes : Partenaires indispensables, celles-ci orientent les familles vers le relais et mettent à disposition des salles pour organiser des actions.
- Dispositif Académique de Validation des Acquis (Académie de Versailles) : Permettre un accompagnement des assistantes maternelles dans leur VAE.
- Prévention MAIF : Mise en place d'actions à destination des professionnelles et des familles sur les risques domestiques.
- Pôle d'Appui et de Ressources Handicap 91 : Mise en place d'actions visant à sensibiliser les professionnelles sur l'accueil d'enfants à besoin spécifique.

Durant les 4 dernières années, la responsable du relais a mis en place diverses actions « Sensibilisation au développement durable », « Prévention des écrans » mais a souhaité également sensibiliser et professionnaliser les assistantes maternelles sur la notion de bienveillance et d'observation afin de répondre au mieux aux émotions des enfants qu'elles accueillent.

C'est pourquoi des formations comme « Prendre soin de soi », « Gestion des émotions », « Yoga du tout-petit », « Aménagement de l'espace », « Patouille » ont vu le jour.

Depuis 2023, des groupes d'analyse de la pratique pour les assistantes maternelles du secteur sont également organisés. Ceux-ci sont animés par une psychologue clinicienne connaissant bien la profession d'assistante maternelle. Ces temps permettent d'échanger sur leur quotidien, leurs difficultés, leur profession.

Des soirées d'information ont été organisées afin d'éclairer les assistantes maternelles sur leurs droits mais aussi leurs devoirs notamment avec la venue de France Travail et des juristes de la Maison de Justice et des Droits.

La responsable a également participé aux réunions de travail de l'axe 1 du PST « Promouvoir et valoriser l'accueil individuel » qui ont mené à la création d'un flyer valorisant la profession d'assistante maternelle.

Pour finir, ces 4 années ont été marquées par un partenariat riche, des échanges fructueux grâce à une forte cohésion et un grand travail d'équipe avec les 2 autres responsables de Rpe.

4. La formalisation du projet

4.1. L'information et l'accompagnement des familles

Thème 1 : Informer les familles

➤ Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Présence d'un guichet unique sur le territoire de la CAESE depuis le 1er avril 2019. Un adjoint administratif assure la gestion des demandes d'inscription en crèche.</p> <p>Les familles n'ayant pas eu de place ou étant sur liste d'attente sont systématiquement réorientées vers le RPE.</p> <p>La responsable informe et réoriente les parents vers le guichet unique dans le cadre de l'information sur les dispositifs existants tels que les places AVIP, l'accueil des enfants en situation de handicap, le LAEP ou TourneSol</p> <p>113 familles ont pris contact avec le RPE en 2023 (94 en 2022). Parmi elles, 65 étaient à la recherche d'un mode d'accueil (52 en 2022).</p>	<p>Le partenariat avec le guichet unique fonctionne bien.</p> <p>La responsable constate toujours que les familles s'adressant directement aux mairies ne sont pas réorientées vers le RPE.</p>

<p>La responsable participe au réunion “bébé arrive” avec la CAF et la PMI. Au cours de ces réunions elle informe les familles sur les différents dispositifs de soutien à la parentalité ainsi que sur les modes d'accueil existants sur le territoire de la CAESE. Elle remet à chaque famille du territoire la plaquette des RPE et prend rdv si la famille le souhaite.</p>	<p>Cette action est appréciée des familles cependant nombreuses d'entre elles ne sont pas du territoire de la CAESE et certaines se sentent obligées d'y participer.</p>
---	--

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Pérenniser le partenariat avec le guichet unique	<p>Participation à la commission petite enfance</p> <p>Rencontre avec la référente</p> <p>Partage de tableaux pour le suivi des familles n'ayant pas eu de place en crèche</p>	<p>Accompagner au mieux les familles ayant eu un refus de place en crèche</p> <p>Avoir une meilleure connaissance des réponses apportées aux familles</p>	Avant le prochain renouvellement	<p>Nombre de familles accompagnées</p> <p>Nombre de familles ayant trouvé un mode d'accueil</p>
2	Améliorer la communication et la connaissance du service auprès des mairies	<p>Rencontre avec toutes les mairies du territoire du relais</p> <p>Distribution de plaquettes</p> <p>Service communication de la CAESE</p>	<p>Meilleure connaissance des services rendus par le RPE.</p> <p>Orientation systématique des familles.</p> <p>Mise en ligne ou lien vers la plaquette du RPE sur les sites internet des mairies.</p>	Avant le prochain renouvellement	<p>Nombre de familles réorientées par les mairies</p> <p>Nombre de sites internet concernés</p>
3	Améliorer la communication autour de l'action “bébé arrive”	<p>Rencontre avec les partenaires de l'action afin de concevoir une affiche en complément du courrier envoyé par la CAF</p> <p>Service communication de la CAESE</p>	<p>Informier au mieux les familles sur l'action (lieux, objectifs)</p>	Fin 2025	<p>Augmentation du nombre de familles du territoire et diminution des familles venant parfois de loin.</p>

➤ **Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Depuis juillet 2023, le relais petite enfance est référencé et identifié comme lieu d'information (LINF) sur le site <i>monenfant.fr</i>.</p> <p>Un lien internet est disponible sur le site de la CAESE.</p> <p>A chaque rendez-vous ou appel, la responsable informe les familles de l'existence de ce site.</p> <p>Quand elle distribue la liste PMI, elle les oriente systématiquement vers ce site afin qu'elles puissent y trouver les disponibilités des assistantes maternelles.</p>	<p>La responsable n'a reçu aucune demande d'information concernant la recherche d'un mode d'accueil par l'intermédiaire du site monenfant.fr.</p> <p>Méconnaissance par les familles des différentes fonctionnalités du site.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Promouvoir le site auprès des familles	<p>Envoi du lien pour accéder au site à chaque contact d'une famille à la recherche d'un mode d'accueil</p> <p>Service communication de la CAESE</p>	<p>Informar au mieux les familles sur les différents modes d'accueil et sur les disponibilités des assistantes maternelles</p>	<p>Avant le prochain renouvellement</p>	<p>Nombre de familles différentes ayant fait une demande par l'intermédiaire du site monenfant.fr</p>

Thème 2 : Accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel

➤ **Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>La responsable du relais accompagne les familles dans leur recherche d'un mode d'accueil. Elle favorise la mise en relation en transmettant la liste des assistantes maternelles de la PMI et en les orientant vers le site monenfant.fr.</p> <p>Au 1er janvier 2024 (liste pmi) : 70 assistantes maternelles agréée (249 places).</p>	<p>Depuis 2018, le nombre d'assistantes maternelles a considérablement baissé passant de 88 à 68 sur la liste PMI, parmi lesquelles 58 étaient en activité au 31/12/22 et 63 actives au moins 1 mois dans l'année.</p> <p>Le nombre d'assistantes maternelles sur la liste PMI ne correspond pas toujours au nombre de professionnelles encore en activité.</p>

<p>En 2024, 156 dossiers ont été présentés à la commission petite enfance. 28 d'entre eux concernaient une famille résidant sur le territoire du RPE. 54 % des demandes ont été satisfaites parmi lesquelles 10 familles de ce même secteur. 18 familles se sont vues dans l'obligation de trouver un autre mode d'accueil que celui initialement choisi.</p>	<p>Les familles s'orientent plus facilement vers un accueil collectif par méconnaissance de l'accueil individuel. Celles n'ayant pas eu de places en accueil collectif sont systématiquement réorientées vers le RPE par le guichet unique.</p>
---	--

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Mettre en corrélation la liste des assistantes maternelles inscrites sur le site monenfant.fr et celles indiquées sur la liste PMI	Partenariat avec la PMI Site mon enfant.fr	Listes à jour	Dès 2025	Nombre d'assistantes maternelles inscrites sur le site et sur la liste
2	Accompagner dans leur recherche d'un mode d'accueil, les familles ayant eu un refus de place	Accueils téléphoniques, physiques ou en visioconférence. Orientation vers le site monenfant.fr pour les disponibilités des assistantes maternelles Travail avec la référente petite enfance du guichet unique et la coordinatrice	Faciliter les recherches des familles	Dès 2025	Nombre de familles accompagnées Nombre de familles ayant trouvées une solution d'accueil pour leur enfant

➤ **Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
La responsable du relais accompagne les familles dans leur rôle de particulier employeur.	Depuis la création en 2021 d'outils de calcul pour la fin de contrat avec la présence d'un assistant virtuel et la mise en place en 2022 de « mon Pajemploi au quotidien », une application

<p>En 2023, 24 familles différentes ont contacté le relais afin d'avoir des informations sur le contrat contre 35 entre 2022.</p> <p>La responsable présente également lors de ses entretiens l'application mon Pajemploi au quotidien à chaque famille. Pour cela celle-ci dispose de codes famille et assistante maternelle pour faire une démonstration.</p>	<p>qui accompagne les particuliers employeurs et les assistantes maternelles, l'animatrice ressent une baisse des demandes d'accompagnement sur les fins de contrats mais aussi sur le calcul des congés payés.</p> <p>En effet cette application propose un planning partagé (absences, congés...), des calculs automatiques, une déclaration instantanée mise à jour selon les données du planning, une gestion multi contrats.</p> <p>De plus les assistantes maternelles utilisent pour beaucoup des sites privés pour la gestion de leurs contrats. Cependant à chaque contact famille pour la recherche d'une assistante maternelle, l'animatrice propose un rendez-vous physique, téléphonique ou à distance afin de les informer sur leur rôle de particulier employeur.</p>
---	--

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Sensibiliser les familles sur leur rôle de particulier employeur	<p>Orientation des familles vers Pajemploi et le site du Particulier employeur (Fepem) afin qu'elles s'approprient le cadre légal</p> <p>Présentation aux familles l'application mon Pajemploi au quotidien</p> <p>Orientation des familles vers la Maison de la justice et des droits (MJD).</p>	Connaissance de l'existence de la convention collective, des droits et devoirs du particulier employeur	Avant le prochain renouvellement	Nombre de rendez-vous avec les familles autour de la relation contractuelle et de l'accès aux droits légaux

4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels

Thème 1 : Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels

➤ Informer les professionnels sur le métier

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>La responsable participe aux réunions de pré-agrément organisées par la PMI et distribue la plaquette des relais afin d'accompagner les candidats.</p> <p>Elle informe les futurs candidats sur les démarches et les accompagne dans leur réflexion.</p> <p>Quand une nouvelle agréée se manifeste auprès du relais, la responsable l'invite à participer aux matinées et aux animations du RPE.</p>	<p>4 nouvelles assistantes maternelles ont contacté le relais en 2024, 2 d'entre elles attendent toujours leur 1ere formation. Il faut compter entre 10 à 12 mois pour qu'une candidate puisse accueillir son 1er enfant.</p> <p>Chacune d'entre elles a participé à une matinée d'animation du RPE afin de pouvoir échanger avec les professionnelles. Elles ont pu ainsi faire part de toutes leurs interrogations.</p> <p>Ces moments sont très riches et permettent aux nouvelles d'avoir le témoignages et l'expérience des plus anciennes.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Informers les nouveaux candidats sur le métier d'assistante maternelle	Continuer à participer aux réunions de pré-agrément pour les informer sur le métier	<p>Prise de conscience de la difficulté d'être assistante maternelle</p> <p>Contact individuel avec les futures ou nouvelles assistantes maternelles afin de les accompagner</p>	Dès 2025	<p>Nombre de contacts des candidats</p> <p>Nombre de réunions de pré-agrément</p>

➤ Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>La réglementation impose depuis septembre 2021 l'obligation aux assistantes maternelles de s'inscrire sur le site monenfant.fr. Elles doivent y mettre à jour 2 fois par an, en juin et décembre leurs disponibilités.</p> <p>Sur les 70 assistantes maternelles du secteur du RPE, 42 sont inscrites sur le site monenfant.fr dont 3 n'ont pas rentré leurs disponibilités.</p> <p>Sur les 37 fréquentant le relais, 29 sont inscrites sur le site monenfant.fr</p>	<p>Malgré les différents rappels de l'importance de s'inscrire sur le site et d'y mettre les disponibilités, certaines n'y sont pas. Quelques assistantes maternelles ont fait part à la responsable du blocage de leur inscription voire la disparition.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Sensibiliser et accompagner les assistantes maternelles à l'inscription sur le site monenfant.fr	Accompagner les assistantes maternelles pour leur inscription sur le site en leur proposant un rendez-vous ou lors des matinées collectives	Meilleure visibilité des disponibilités sur le secteur du relais.	Avant la prochain renouvellement	<p>Nombre d'assistantes maternelles différentes ayant été accompagnées par le RPE lors de leur inscription et de la mise à jour de leurs disponibilités sur le site monenfant.fr</p> <p>Nombre de rendez-vous proposés aux assistantes maternelles</p>

➤ **Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Des réunions sont proposées aux assistantes maternelles. Celles-ci sont informées lors des matinées collectives et par mail.</p> <p>En 2022, une réunion d'information sur les droits des assistantes maternelles en partenariat avec</p>	<p>Tous ces temps de réunions ont lieu en soirée sur le temps personnel des assistantes maternelles. Pour certaines cela constitue un frein à leur participation.</p>

France Travail a été organisée en soirée. 10 assistantes maternelles de la CAESE se sont inscrites dont 5 sur le secteur du RPE 1001 Pattes.

Une réunion d'information, en partenariat avec la PMI, a été organisée dans les locaux de la PMI en 2023. Celle-ci s'est déroulée en soirée et a été animée par la chef de secteur des modes d'accueil territorialisés. Toutes les assistantes maternelles du territoire de la CAESE ont été invitées par courrier. 26 y ont participé dont 7 du secteur du relais 1001 Pattes.

Cette réunion avait pour objectif d'informer les assistantes maternelles sur les changements concernant leur agrément suite à la réforme des modes d'accueil. Les assistantes maternelles ont pu échanger et avoir des réponses à leurs questionnements.

Un partenariat entre la Maison de justice et du droit et les 3 RPE a permis d'organiser une réunion d'information en direction des assistantes maternelles. Celle-ci a eu lieu en soirée le 28 septembre 2023. Les juristes ont détaillé un contrat de travail en se rapprochant de la convention collective et ont également répondu aux diverses questions. Cette intervention a été très appréciée des professionnelles. 23 assistantes maternelles y ont participé dont 9 du secteur du relais 1001 pattes.

En collaboration avec les 3 RPE, des séances d'analyse de la pratique ont été proposées aux assistantes maternelles du territoire et ont été menées par une psychologue clinicienne. En 2023 et 2024, 6 séances ont été organisées et 24 assistantes maternelles ont pu y assister, 8 sur le territoire du relais. Celles-ci ont été réparties en 2 groupes afin d'avoir des séances composées de 12 assistantes maternelles, 4 par secteur de RPE. Chaque groupe a bénéficié de 3 séances qui se sont déroulées sur les communes d'Angerville, Étampes et St Escobille.

Chaque année la responsable du relais organise une réunion de bilan/rentree début septembre afin de faire le point sur l'année qui vient de s'écouler et d'échanger avec les assistantes maternelles sur l'année à venir.

La responsable retrouve très régulièrement le même noyau de professionnelles. Cependant ces temps d'échanges sont appréciés et nécessaire au bon déroulement de leur profession.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Pérenniser les partenariats avec les différents partenaires	Partenaires (PMI, MJD, France travail), responsable RPE	Professionnalisation et temps d'échanges sans jugement	Tout au long de l'année	Augmentation du nombre de participantes
2	Continuer à proposer des temps d'échange sur les matinées collectives	Responsable RPE	Professionnalisation et temps d'échanges sans jugement	Tout au long de l'année	Nombre de participation Nombre de séances proposées dans l'année

Thème 2 : Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques

➤ Organiser des ateliers d'éveil

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>La responsable du relais se déplace sur 6 lieux d'animation sur le territoire (Boissy Le Sec, Brières-Les-Scellés, Ormoy La Rivière, Valpuseaux, Morigny Champigny et Mérobert).</p> <p>Les plannings sont envoyés aux assistantes maternelles courant juillet pour l'année. Cela revient à une moyenne de fréquentation tous les 15 jours hors vacances scolaires.</p> <p>Lors de ces matinées des temps festifs peuvent également être organisés (Noël, Paques, pique-nique) mais aussi des temps culturels avec des intervenants extérieurs.</p> <p>En 2023 sur les 70 assistantes maternelles inscrites sur la liste PMI, 37 fréquentent le relais.</p> <p>Les relais proposent également des séances de motricité libre "tournesol" le mercredi. Pour cela les assistantes maternelles doivent s'inscrire auprès de la responsable et s'engager pour 4 séances de 1h00 suivi d'un bilan. En 2023 8 assistantes maternelles y ont participé.</p>	<p>Les matinées sont appréciées des assistantes maternelles. C'est un lieu ressource où elles peuvent échanger, partager sans jugement.</p> <p>Pour certaines il s'agit d'un lieu pour rompre l'isolement car elles se sentent seules à leur domicile et ne fréquentent pas d'association d'assistantes maternelles.</p> <p>Les séances de motricité sont très appréciées des assistantes maternelles cependant certaines ne peuvent y participer car elles accueillent des périscolaires ou ont leur propre enfant en garde.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Reconduire les ateliers en s'appuyant sur les assistantes maternelles pour l'organisation des matinées collectives	<p>Les sonder lors de la réunion de rentrée sur leurs souhaits</p> <p>Proposer des supports différents (cartes, images, phrases) pour échanger sur des thèmes.</p>	<p>Echanges constructifs sans jugement</p> <p>Investissement des assistantes maternelles</p>	Toute la durée de l'agrément	<p>Nombre d'assistantes présentes</p> <p>Nombre d'ateliers proposés</p> <p>Nombre de thèmes proposés au cours de ces ateliers</p>

➤ **Accompagner le parcours de formation des professionnels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Un partenariat avec Horizons a été installé depuis plusieurs années. Cette association permet de proposer aux assistantes maternelles du territoire, des formations adaptées. Ce partenariat a été mis en place afin de les encourager à se former selon leurs besoins et à proximité. En 2023 6 sont parties en formation via Horizons.</p> <p>La responsable sonde et organise chaque année une session de recyclage du PSC1 en direction des assistantes maternelles en partenariat avec la croix blanche et le département qui la prend en charge.</p> <p>La responsable propose également à la suite des échanges avec les assistantes maternelles des formations via le RPE. Plusieurs formations ont ainsi été organisées. L'aménagement de l'espace, la sensibilisation sur le parcours des déchets, la gestion des émotions, la sensibilisation à l'accueil d'enfants à besoins spécifiques et "comment devenir conteuse".</p> <p>Depuis 2023, la responsable organise des groupes d'analyse à la pratique.</p>	<p>Le partenariat est bien installé et connu des assistantes maternelles qui n'hésitent pas à partir en formation ou à faire part de leur souhait de formation. Cependant on retrouve fréquemment le même noyau d'assistantes maternelles.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Faciliter le départ en formation en semaine	Continuer le partenariat avec Horizons	Départ en formation des assistantes maternelles sur leur temps de travail	Avant le prochain renouvellement	Nombre de participations Nombre de formations proposées en semaine

Thème 3 : Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels et le manque d'attractivité du métier

➤ **Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Depuis 2022, très peu d'assistantes maternelles ont fait part de leur sous-activité. Certaines préfèrent, par confort, ne pas remplir à la hauteur de leur capacité, d'autres ont des exigences particulières (pas le mercredi, pas après une certaine heure...) qui ne correspondent pas aux besoins des familles. La demande était supérieure à l'offre, ce qui a laissé aux assistantes maternelles la possibilité de choisir les familles.</p> <p>En 2024, la demande des familles est moins importante et certaines assistantes maternelles envisagent d'évoluer afin de s'adapter à la demande par manque de contrat.</p>	<p>En 2024, la demande des familles est moins importante et certaines assistantes maternelles envisagent d'évoluer afin de s'adapter à la demande par manque de contrat.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Participer à la réflexion sur l'adaptation des modes d'accueil aux besoins des familles	Groupes de travail du PST et de la CTG Questionnaire ou grille d'évaluation	Meilleure accompagnement des assistantes maternelles à la recherche de contrats d'accueil	Renouvellement de la CTG	Nombre de places disponibles chez les assistantes maternelles

		Collaboration avec le guichet unique			Nombre de familles ayant trouvé une assistante maternelle
--	--	--------------------------------------	--	--	---

➤ **Promouvoir le métier d'assistant maternel**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>En 2022, l'animatrice a participé à 3 réunions de travail de l'axe 1 « promouvoir et valoriser l'accueil individuel » du projet social de territoire piloté par l'animatrice du RPE Trotti'ram et en partenariat avec un travailleur social de la CAF, une chargée de projet de l'espace Simone Veil, la cheffe de secteur des modes d'accueil territorialisés, la responsable de la crèche familiale, la responsable de la médiathèque d'Angerville et le responsable du RPE Ramibambelle.</p> <p>Afin d'y intégrer la participation des assistantes maternelles indépendantes du territoire de la CAESE, les 3 responsables RPE ont mis en place un questionnaire en ligne dans l'objectif de leur faire choisir un mini film mettant en valeur leur profession parmi 2 possibilités afin que celui-ci soit intégré via un QR code au flyer.</p> <p>Un retour de 53 assistantes maternelles a été recensé. L'animatrice a également échangé avec les assistantes maternelles lors des matinées collectives sur l'élaboration du flyer et les objectifs.</p> <p>Cette série de réunion de travail nous a mené à la création d'un flyer qui va pouvoir être distribué par les partenaires et par la CAESE.</p> <p>La responsable participe aux réunions de pré agrément organisées par la PMI.</p> <p>Depuis 2018, le nombre d'assistantes maternelles a considérablement baissé passant de 88 à 68 en 2023.</p> <p>Des départs à la retraite, des déménagements mais aussi de nombreuses reconversions professionnelles sont à l'origine de cette baisse. Cette dernière s'est accentuée en 2021, après le Covid, passant de 86 assistantes maternelles en 2020 à 68 en 2023.</p>	<p>L'accueil individuel n'est pas le mode d'accueil privilégié par les familles du secteur du relais. Les familles s'orientent plus facilement vers un accueil collectif par méconnaissance de l'accueil individuel.</p>

<p>La responsable remarque une légère augmentation en janvier 2024 avec 70 assistantes maternelles qui représentent une capacité théorique d'accueil de 249 places (229 places en journée, 6 en périscolaire, 14 en horaire atypique)</p> <p>La responsable du relais constate une inversion de la répartition par âge des assistantes maternelles. En 2018, 59,5% avaient entre 30 et 49 ans contre 45% en 2022. La population des assistantes maternelles a vieilli, les 50 ans et plus représentent 53 % contre 39,03% en 2018.</p>	
--	--

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Continuer de participer aux réunions d'information préalable à l'agrément	Partenariat avec la PMI Accompagnement des candidates dans leur démarche	Contact individuel des futures professionnelles	Dès 2025	Nombre de contacts avec les futurs ou nouveaux assistants maternels du territoire du relais
2	Valoriser le métier à travers les actions proposées dans le cadre du RPE	Service communication Invitation à participer aux animations ou actions proposées	Toucher de nouveaux candidats au métier	Dès 2025	Nombre d'assistants maternels nouvellement agréés. Nombre de sollicitations de candidats à l'agrément

➤ **La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) :**

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée
<p>Sur le secteur du relais 1001 Pattes, on dénombre 70 assistantes maternelles. Depuis 2018, le nombre d'assistantes maternelles a considérablement baissé passant de 88 à 68 en 2023. La responsable remarque une augmentation en 2024 avec 70 assistantes maternelles. Des départs à la retraite, des déménagements mais aussi de nombreuses reconversions professionnelles sont à l'origine de cette baisse. Cette dernière s'est accentuée en 2021, après le Covid, passant de 86 assistantes maternelles en 2020 à 68 en 2023. En janvier 2024, les 70 assistantes maternelles du territoire du relais 1001 Pattes représentent une capacité théorique d'accueil de 249 places (229 places en journée, 6 en périscolaire, 14 en horaire atypique). 58 assistantes maternelles agréées étaient en activité au 31/12/22 et 17 d'entre elles ont plus de 55 ans et 63 actives au moins 1 mois dans l'année. (Source CAF).</p> <p>La responsable du relais constate une inversion de la répartition par âge des assistantes maternelles. En 2018, 59,5% avaient entre 30 et 49 ans contre 45% en 2022. La population des assistantes maternelles a vieilli, les 50 ans et plus représentent 53 % contre 39,03% en 2018.</p>

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Mettre en place une stratégie de communication à destination des éventuels candidats.	Plaque de valorisation du métier d'assistante maternelle Service communication et site Internet de la CAESE Travail de partenariat avec la PMI, les lycées, France Travail	Meilleure connaissance du métier et valorisation de celui-ci	Avant le prochain renouvellement	Nombre de contacts de candidat potentiel